

L'opposition gauche-droite dans la vie politique française

Michel Winock

Historien

Professeur à Sciences Po

Le clivage gauche-droite naît en 1789, et chaque camp présente déjà des divergences. Au fil de l'histoire, les deux familles politiques ont alterné à la tête du pays. Leur opposition, fondée sur des considérations politico-religieuses puis économiques, a été plus ou moins nette. Elle s'est structurée sous la V^e République, jusqu'à voler en éclats en 2017 avec l'élection d'Emmanuel Macron.

En France, les notions de gauche et de droite remontent à la Révolution. En septembre 1789, alors que l'Assemblée constituante réunie à Versailles discute des articles de la Constitution qu'elle prépare, elle examine la question du veto royal : le roi pourra-t-il, oui ou non, sanctionner les lois votées par l'Assemblée législative ? Les adversaires du principe, parmi lesquels figurent Robespierre, Barnave et Pétion, partisans résolu de la liberté et de l'égalité – Barnave étant néanmoins favorable à un veto suspensif –, ont pris l'habitude de siéger « du côté gauche » du président de séance. À l'opposé, le « côté droit » regroupe les défenseurs d'un veto absolu, dont l'abbé Maury, Cazalès, Eprémessnil. Mais, outre le

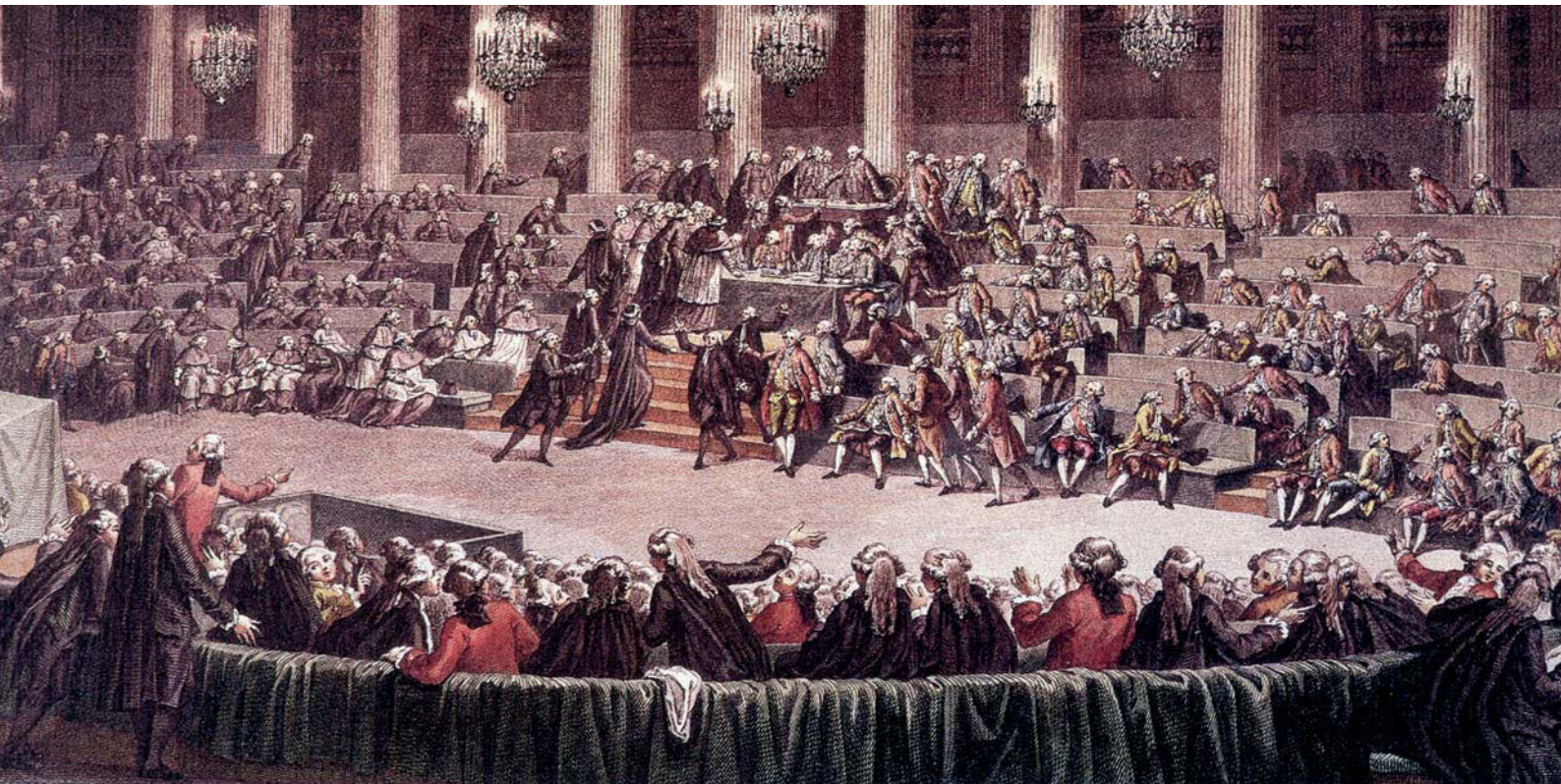
clivage gauche-droite, on observe d'emblée une grande pluralité des positions au sein de chaque camp. Ainsi, Jean-Joseph Mounier fait partie des défenseurs du veto royal alors qu'il se distingue nettement de la droite aristocratique ; il a pour modèle la monarchie limitée de la Grande-Bretagne. Plus discrètement, le grand tribun Mirabeau, favorable à une monarchie populaire, entend laisser au roi le pouvoir de freiner la formation d'une nouvelle aristocratie, celle des parlementaires.

1789-1848 : une opposition gauche-droite imparfaite

De cette scène inaugurale, il faut retenir deux éléments. D'une part, le rêve d'unanimité qui habitait certains s'achève : le désaccord,

La monarchie limitée (ou monarchie constitutionnelle) se distingue de la monarchie absolue par l'existence d'une Constitution, écrite ou coutumière.

Une **monarchie populaire** est une royauté qui s'appuie sur le peuple.



le conflit d'idées, les thèses antagoniques apparaissent comme autant de réalités au sein d'une assemblée représentative. D'autre part, le conflit ne se réduit pas à l'opposition de deux camps homogènes : la gauche et la droite prennent forme, mais l'une et l'autre sont plurielles. Les divergences internes à chacune d'elles l'emportent sur l'unité tout au long de la période révolutionnaire, jusqu'à l'avènement de Napoléon Bonaparte (1799). À droite, les contre-révolutionnaires se heurtent aux partisans de la monarchie constitutionnelle. À gauche, montagnards et girondins se combattent, et les thermidoriens abattent Robespierre. Par ailleurs, on assiste aux avatars d'un « centre », ce « marais », cet entre-deux qui ne cesse de représenter une opinion médiane, souvent majoritaire, dont le Directoire est la traduction gouvernementale de 1795 à 1799.

La construction du clivage gauche-droite connaît une deuxième étape sous la Restauration (1814-1830) et la monarchie de Juillet (1830-1848). Ce sont des régimes de monarchie constitutionnelle censitaires, c'est-à-dire que seuls les hommes de plus de 30 ans (sous la Restauration) ou 25 ans (monarchie de Juillet) payant un impôt direct appelé « cens » ont le droit de voter. Le pouvoir législatif est bien attribué à deux chambres, mais leur recrutement échappe à la règle démocratique. La Chambre des pairs est composée d'un nombre illimité de membres nommés par le roi. La Chambre des députés est élue au suffrage restreint, par quelque 100 000 électeurs sous la Restauration et un peu plus du double sous la monarchie de Juillet, dans un pays qui compte plus de 30 millions d'habitants. La gauche, qui représente la force d'opposition au pouvoir en place, s'incarne dans le parti du « Mouvement » mais manque d'unité ; elle défend avant tout le

Réunion de l'Assemblée constituante dans la nuit du 4 août 1789 pour l'abolition des privilèges féodaux (gravure anonyme, coll. privée)

© Selva/Leemage

Les montagnards représentent la gauche jacobine et les girondins le centre gauche libéral. Les thermidoriens sont les députés de la Convention qui prennent le pouvoir après avoir renversé Robespierre le 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

principe républicain. Interdite de tribune parlementaire, surveillée, condamnée, elle tend à s'organiser en sociétés secrètes, telles que la Charbonnerie sous la Restauration, ou la Société des droits de l'Homme (de tradition jacobine) sous Louis-Philippe. Cette gauche radicale (elle vise la fin du régime en place) et anticléricale (elle s'oppose à l'Église catholique, favorable à la monarchie) est de plus en plus pénétrée d'un idéal socialiste inspiré par la révolution industrielle et la naissance d'un prolétariat urbain opprimé. Il existe aussi une « gauche dynastique » qui accepte le régime de la monarchie constitutionnelle tout en combattant la droite conservatrice, le parti de la « Résistance », qui est au pouvoir. Benjamin Constant (sous la Restauration) et Odilon Barrot (sous la monarchie de Juillet) sont les figures les plus visibles de la gauche parlementaire, qui revendique l'élargissement des libertés et s'oppose à l'arbitraire gouvernemental.

La droite, quant à elle, n'est pas unifiée non plus. Après la révolution de 1830, qui a renversé Charles X, les orléanistes, qui défendent le nouveau régime de Louis-Philippe, rivalisent avec les légitimistes, restés fidèles à la branche aînée des Bourbons et à la tradition contre-révolutionnaire. Cette droite légitimiste, revancharde depuis 1830, fonde ses espoirs sur le petit-fils de Charles X, le comte de Chambord, qui réside à Londres et qu'elle considère comme le futur « Henri V ». Cependant, la droite au pouvoir, trop sûre d'elle-même sous le gouvernement de Guizot, ne répond pas à la demande démocratique (il refuse l'élargissement du droit de vote), et le régime de Louis-Philippe abdique en février 1848, laissant place à la II^e République.

1848-1870 : les surprises du suffrage universel

À la suite de la révolution de février 1848, un gouvernement provisoire est formé

afin de diriger l'État jusqu'à l'élection d'une nouvelle Assemblée constituante. Ce gouvernement, animé par Lamartine, est largement soutenu par les différents courants de la gauche, tandis qu'une grande partie de la droite se résigne provisoirement.

“

**Un objet de discord
devient central :
la « question sociale »**

Il prend des mesures capitales, dont l'instauration du suffrage universel (masculin), l'abolition de l'esclavage dans les colonies, la proclamation d'un « droit au travail » et l'organisation d'ateliers nationaux pour les chômeurs dans le département de la Seine. Déterminé à régulariser la situation, le gouvernement veut procéder à l'élection d'une Assemblée constituante. L'extrême gauche, emmenée par Blanqui et Barbès, s'efforce de la retarder afin que des mesures sociales radicales soient adoptées sans attendre. Reportées au 23 avril, ces élections au suffrage universel ne révèlent pas un net clivage entre la droite et la gauche. Les républicains modérés forment une majorité centriste de 600 députés, tandis que la gauche proprement dite (socialiste) obtient 80 sièges, et la droite conservatrice 200.

Les travaux de l'Assemblée sont profondément troublés par l'insurrection ouvrière de juin 1848, causée par l'annonce de la fermeture des ateliers nationaux. La guerre civile, qui dure trois jours à Paris, met en évidence un objet de discord qui devient central : la « question sociale ». Alors que les conservateurs

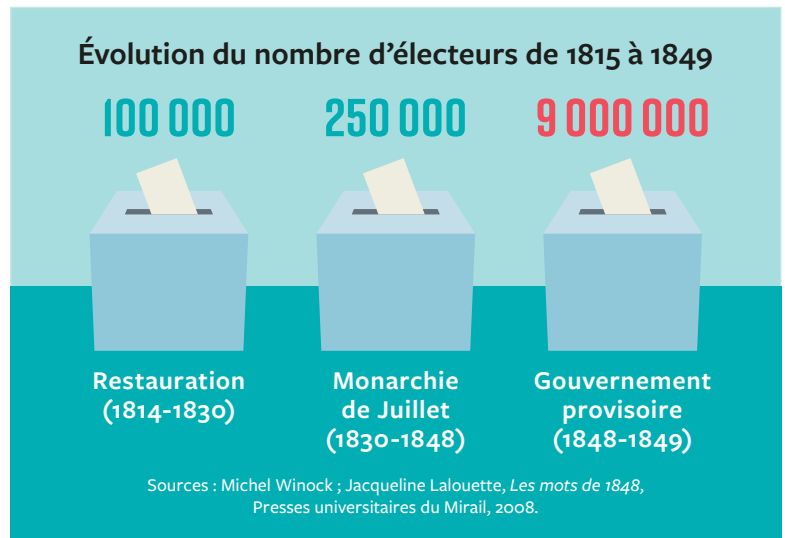
Louis-Philippe appartient à la famille d'Orléans, d'où le nom de ses partisans : les orléanistes.

(le « parti de l'ordre ») reprennent l'avantage aux élections législatives de mai 1849 (ils sont désormais 500), le « parti républicain » se divise en deux courants : la Montagne, composée de ceux qu'on appelle les « rouges », et les modérés, qui ne forment plus qu'une petite minorité. Désormais, la République n'est plus aux mains des républicains ; elle est dirigée par une droite qui, jusqu'au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre 1851), vote une série de lois marquant une réaction politique et sociale : limitation du suffrage universel, avantages donnés à l'enseignement catholique par la loi Falloux (1850), restriction de la liberté de la presse... Mais cette droite se divise sur la révision de la Constitution demandée par le président de la République L.-N. Bonaparte, désireux de se maintenir au pouvoir.

Sous le Second Empire, l'opposition gauche-droite tend à s'effacer car, dans les débuts, le régime bâillonne les oppositions, favorise ses candidats officiels aux élections et profite de la bonne conjoncture économique. Néanmoins, au cours des années 1860, la gauche, assimilée au parti républicain, progresse d'élection en élection. En 1869, elle obtient la majorité des suffrages dans toutes les grandes villes, y compris Paris. En 1870, Napoléon III raffermi son autorité en faisant approuver par plébiscite ses réformes constitutionnelles. C'est un chant du cygne puisque, ayant déclaré la guerre à la Prusse en juillet 1870, l'empereur est fait prisonnier à Sedan le 2 septembre 1870 et capitule. Deux jours plus tard, la III^e République est proclamée dans la rue et à l'hôtel de ville de Paris.

1871-1905 : droite cléricale et gauche républicaine

L'instauration d'un régime de libertés va permettre une compétition électorale régulière. Mais la bipartition de la vie politique



est encore loin d'être la norme. Lors de l'épisode insurrectionnel de la Commune de Paris (mars à mai 1871), la gauche républicaine se divise entre partisans et adversaires des insurgés ; outre ces deux camps, des neutres, des pacificateurs, tentent tout au long du conflit d'y mettre fin par la conciliation. La droite, quant à elle, gagne les législatives du 8 février 1871. Elle se compose de monarchistes (58,7% des voix) et de bonapartistes (3%) qui se révèlent incapables de s'entendre sur une restauration de la royauté. Après plusieurs années d'incertitude, une partie de cette droite, orléaniste, s'accorde avec les républicains modérés pour voter les lois constitutionnelles organisant la III^e République ; elles instaurent en particulier l'élection du Président pour sept ans par les deux chambres du Parlement, la Chambre des députés et le Sénat, qui détiennent le pouvoir législatif. Mac Mahon, de tendance monarchiste, élu président de la République en 1873, reste à son poste ; les élections législatives de 1876 accordent une nette majorité aux républicains (64,7%).

Cette espèce de « cohabitation » avant la lettre – un Président et une Chambre qui ne sont

pas issus de la même majorité – provoque le premier conflit frontal gauche-droite de la III^e République, la « crise du 16 Mai », qui donne à celui-ci une netteté nouvelle. Le 16 mai 1877, un désaccord est rendu public entre le président Mac Mahon et le chef du gouvernement, Jules Simon. Ce dernier est amené à démissionner et se voit remplacé par le duc de Broglie, porte-parole de la droite antirépublicaine, lequel est privé de majorité à la Chambre ; la dissolution s'impose. Elle est prononcée le 25 juin, le Président ayant obtenu l'accord préalable du Sénat, resté à droite. La crise prend donc l'aspect d'une bataille électorale sans merci ayant pour enjeu le régime politique que veulent les Français : qui doit avoir la primauté du pouvoir, le président de la République ou le Parlement ? Derrière ce conflit institutionnel se tient un autre enjeu, celui de la place de l'Église dans la société. En effet, c'est l'agitation ultramontaine dans le pays qui a opposé le Président à la Chambre, les ultramontains étant les défenseurs du pape Pie IX. Depuis 1870, celui-ci s'estime prisonnier de Rome, qui a été annexée par les patriotes italiens achevant l'unification de leur pays. Il en appelle à la catholicité pour défendre sa cause face au royaume d'Italie. En France, les catholiques sont accusés de vouloir la guerre contre l'Italie pour défendre le pouvoir temporel du pape. Le 4 mai 1877, dans un discours à la Chambre, Gambetta fustige ce catholicisme politique : « Il y a une chose qui, à l'égal de l'Ancien Régime, répugne à ce pays, c'est la domination du cléricalisme. Je ne fais que traduire les sentiments intimes du peuple de France en disant ce qu'en disait un jour mon ami Peyrat : "Le cléricalisme, voilà l'ennemi". » Les manifestations ultramontaines sont condamnées et la majorité de la Chambre engage le gouvernement à les réprimer. Nous saisissons dans la crise du 16 mai les deux fondements, liés entre eux, de

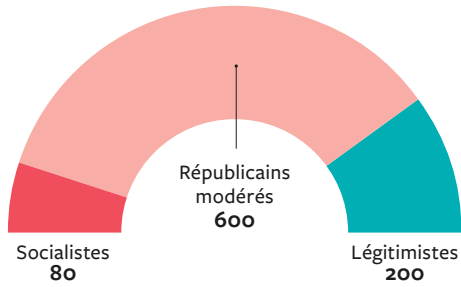


l'opposition qui structurera longtemps la vie politique française : la question du régime (République parlementaire ou restauration monarchique) et la question religieuse (défense des prérogatives séculaires de l'Église ou non). La droite monarchiste s'appuie sur l'influence de l'Église catholique, qui s'affiche clairement antirépublicaine. Cette crise se

Affiche sur le Front populaire représentant le socialiste Léon Blum, le communiste Marcel Cachin et le radical Édouard Herriot (coll. privée © ADAGP) © Photo Josse/Leemage

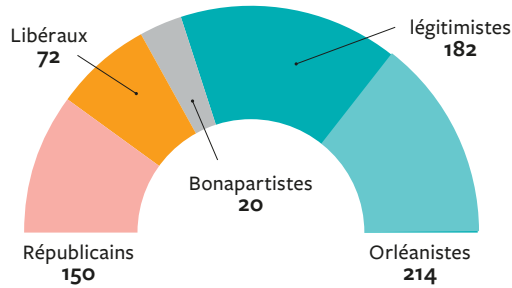
Composition de l'Assemblée nationale aux XIX^e et XX^e siècles (en quelques dates)

Législatives d'avril 1848 (880 sièges pourvus)



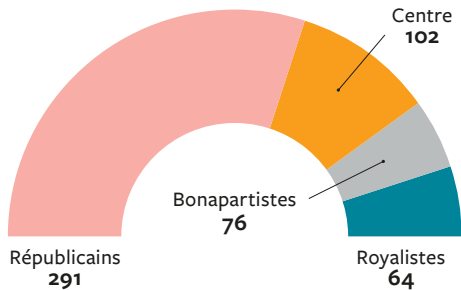
Source : Sylvie Aprile, *La II^e République et le Second Empire 1848-1870*, Pygmalion, 2000.

Février 1871 (638 sièges)



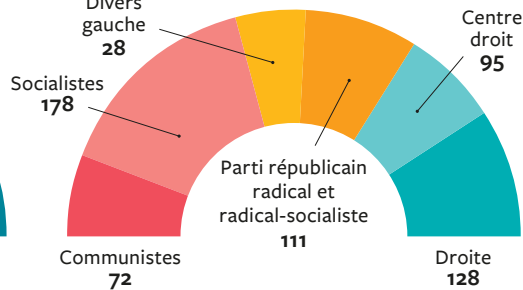
Source : *Quid 2006*, Robert Laffont, 2005.

Mars 1876 (533 sièges)



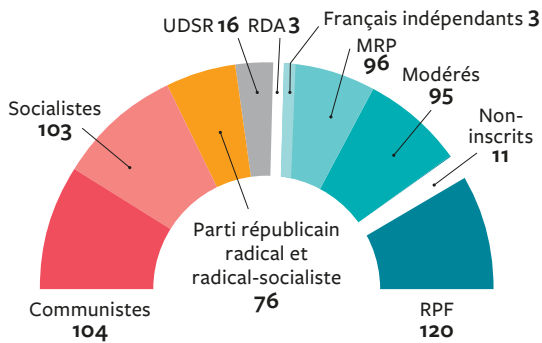
Source : gallica.bnf.fr, « La France politique en 1876. Élections législatives des 20 février et 5 mars 1876 ».

Mai 1936 (612 sièges)



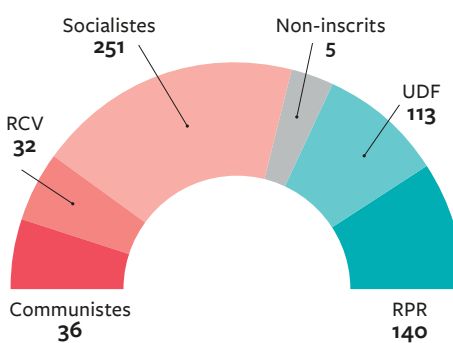
Source : Vincent Adoumié, *De la République à l'État français 1918-1944*, Hachette Supérieur, 3^e éd., 2016.

Juin 1951 (627 sièges)



MRP : Mouvement républicain populaire.
 RDA : Rassemblement démocratique africain.
 RPF : Rassemblement du peuple français.
 UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance.
 Source : assemblée-nationale.fr.

Juin 1997 (577 sièges)



RCV : Groupe radical, citoyen et vert.
 RPR : Rassemblement pour la République.
 UDF : Union pour la démocratie française.
 Source : assemblée-nationale.fr.



dénoue par la victoire des républicains aux élections sénatoriales de 1879, suivies de peu par la démission de Mac Mahon, remplacé par Jules Grévy. Dès lors, la III^e République est définitivement instaurée.

Une vingtaine d'années plus tard, l'affaire Dreyfus voit l'essor du mouvement nationa-

liste et l'engagement d'un « parti clérical » dans la campagne des antidreyfusards. En février 1899, le député nationaliste Paul Déroulède tente d'organiser un coup d'État contre le régime parlementaire. Dans ce climat politique troublé, un « gouvernement de défense républicaine » est formé, présidé par le républicain modéré Waldeck-Rousseau. Par voie

Élection présidentielle de décembre 1965 : le général de Gaulle l'emporte avec 55,2% des voix face à François Mitterrand (44,8%)

© DALMAS/SIPA

de conséquence, les différents courants de gauche, républicains modérés, radicaux et socialistes, s'unissent dans un Bloc des gauches qui remporte les élections de 1902. Il en résulte, en 1905, la grande loi de séparation des Églises et de l'État, qui concrétise l'aboutissement du combat de la gauche pour la laïcité.

1906-1940 : les aléas de la gauche plurielle

À partir de 1905, les choses changent. À gauche, la fondation de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), qui prône la lutte des classes et rejette toute participation à un « gouvernement bourgeois », rend incertaine l'union des gauches. Face à la montée en puissance du socialisme et du mouvement ouvrier, certains républicains modérés, laïques et libéraux, vont enrichir la droite d'une nouvelle composante. Raymond Poincaré, élu président de la République en 1913, est l'acteur le plus en vue de cette tendance. Cette droite républicaine, soutenue par les conservateurs, remporte les élections de 1919 (la Chambre bleu horizon) puis celles de 1928. La gauche, quant à elle, voit naître en 1920 le Parti communiste français (PCF), à la suite de la révolution bolchevique en Russie. L'union des gauches n'en est que plus difficile à réaliser. La question du régime et la question religieuse sont largement dépassées. Ce sont les choix économiques, financiers et monétaires qui priment désormais ; or les radicaux et les socialistes s'accordent rarement sur ce terrain. Entre 1919 et 1936, la gauche gagne trois législatives sur cinq : en 1924, 1932 et 1936. Mais une fois au pouvoir, ses gouvernements ne durent pas plus de deux ans, car les majorités qui les soutiennent au départ se détruisent sous l'effet des contradictions internes. Le changement de ligne du PCF permet, en 1935, la formation du Front populaire, qui remporte les

élections de 1936. Toutefois, les grandes lois sociales qu'il adopte se heurtent à l'opposition des radicaux, hostiles à l'« ouvriérisme » du gouvernement de Léon Blum, qu'ils renversent en 1937 puis en 1938. Ces échecs répétés trois fois (1926, 1934 et 1938) donnent lieu à la formation de gouvernements centristes dits d'« union nationale », associant les radicaux et une partie de la droite. Ces échecs s'expliquent par la nature du parti radical-socialiste, le mieux représenté à la Chambre jusqu'en 1936 : se réclamant de la Révolution et de la laïcité, il est politiquement de gauche ; représentant les couches moyennes de la société (paysans et artisans petits propriétaires, chefs d'entreprises petites et moyennes), il ne peut pas s'entendre durablement avec le Parti socialiste (PS).

“

La droite monarchiste s'appuie sur l'influence de l'Église catholique

« Je ne pense pas, écrivait L. Blum dans *Radicalisme et socialisme* (Librairie populaire de la SFIO, 1927), que dans le domaine social nous tendions au même but. Je crois au contraire que sous ces mêmes formules : "suppression du salariat", "disparition du prolétariat", nous désignons, radicaux et nous, des objets foncièrement différents. » L'antifascisme qui fédère l'union en 1935 inclut logiquement les radicaux ; mais les lois sociales qui suivent les grandes grèves de 1936 rejettent ceux-ci vers la droite.

L'Assemblée élue en 1919 est surnommée « la Chambre bleu horizon » en raison de la couleur de l'uniforme des nombreux anciens combattants qui y siègent.

Une opposition structurelle sous la V^e République

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupation nazie annihile la coupure droite-gauche : la Résistance intérieure et la France libre du général de Gaulle rassemblent des groupes et des individus issus des deux camps. Après la guerre, la IV^e République (1946-1958) peine à rétablir une claire opposition droite-gauche, pour deux raisons principales. D'une part, la ligne du PCF, à la fois puissant et marginalisé par la guerre froide, interdit l'union des gauches. D'autre part, la formation d'une droite gaulliste, qui rejette la Constitution de la nouvelle République, empêche l'union des droites. Il en résulte des gouvernements instables de « troisième force », soutenus par les socialistes et la droite antigaulliste.

Paradoxalement, c'est la V^e République, née de l'impuissance de la IV^e face à la guerre d'Algérie, qui structure véritablement l'opposition gauche-droite. La raison principale en est la décision du général de Gaulle de faire élire le président de la République au suffrage universel direct à deux tours. Cette décision, prise en 1962, va entraîner mécaniquement la formation des alliances en deux blocs pour le second tour de la présidentielle, pour lequel seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour se qualifient. De Gaulle, le fondateur de la V^e République, s'est toujours montré hostile aux partis et défend la thèse du rassemblement. Sans le vouloir, il institue cette forme de bipartisme du second tour. Depuis cette date et jusqu'en 2012, le même schéma s'est reproduit à chaque élection présidentielle, excepté en 1969 et en 2002. Les Français ont donc pris l'habitude de se représenter la vie politique comme un combat renouvelé entre la droite (activée par la mouvance néogaulliste) et la gauche (dominée par le PS). Le scrutin majoritaire à deux tours contribue

également à renforcer ce système binaire aux élections législatives. Or la présidentielle de 2017 a radicalement remis en cause cette bipartition. On a en effet assisté à l'effondrement des deux grands partis de gouvernement (Les Républicains à droite et le Parti socialiste à gauche), minés par leurs contradictions internes et discrédités dans l'opinion publique. En se revendiquant à la fois de droite et de gauche, Emmanuel Macron a été élu et ses partisans ont conquis la majorité à l'Assemblée nationale.

“

La V^e République structure l'opposition gauche-droite

Ce fait sans précédent semble épuiser le clivage gauche-droite et le vote d'appartenance, du moins sur le terrain proprement politique. Car, malgré le scepticisme que l'on constate chez les Français quant à la pertinence et à la réalité de ce clivage, il reste un héritage culturel qui les amène à se situer volontiers, selon leur « sensibilité », sur un axe droite-gauche. L'éducation, les appartenances religieuses ou philosophiques, le milieu professionnel, les antécédents familiaux, les convictions morales entretiennent des attitudes d'adhésion ou de rejet qui ne se traduisent plus nécessairement par des choix électoraux mais qui demeurent le fond des représentations politiques. #